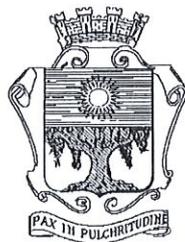


AR PREFECTURE

006-210600110-20201208-07-DE
Reçu le 10/12/2020



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 07 – ENSEIGNE COMMERCIALE « SUPER U » - REPOS DOMINICAL –
DEMANDE DE DEROGATION ANNEE 2021 – AVIS

Séance Publique Ordinaire du 8 DECEMBRE 2020
A 18 heures 45 dans la salle André Compan
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. André RIOLI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER,

PROCURATIONS : Mme Sophie REID à Monsieur le Maire, M. Douglas MARTIN à Mme Marie-Anne SYLVESTRE.

QUORUM : 14
PRESENTS : 25
VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 2 décembre 2020

AR PREFECTURE

006-210600110-20201208-07-DE
Reçu le 10/12/2020



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2020

VII – ENSEIGNE COMMERCIALE « SUPER U » - REPOS DOMINICAL –
DEMANDE DE DEROGATION ANNEE 2021 - AVIS

Monsieur Roger ROUX, Maire, s'exprime ainsi :

« Par lettre du RAR du 12 novembre 2020, M. Clément BOURASSIN, gérant de l'établissement de commerce de détail « Super U » à Beaulieu-sur-Mer, a sollicité la possibilité d'ouvrir les neuf dimanches suivants :

- les 4, 11, 18 et 25 juillet 2021,
- les 1, 8, 15, 22 et 29 août 2021.

Cette démarche répond aux attentes de la clientèle locale et touristique.

Au vu des dispositions de l'article L3132-26 du code du travail, il appartient au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette requête.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

PAR 26 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE (Mme Jacqueline POTFER),

- EMET un avis favorable à la demande de M. Clément BOURASSIN, gérant de l'établissement de commerce de détail «Super U » à Beaulieu-sur-Mer.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX